

Réunion de la CLE du SAGE Arguenon Fresnaye

*Présentation du cahier des charges de
l'étude complémentaire Algues vertes sur les
baies de Lancieux et de l'Arguenon*

Le 08/09/2011

CAHIER DES CHARGES : ETUDE ALGUES VERTES – BAIES DE LANCIEUX ET DE L'ARGUENON

- ▶ Travail réalisé depuis la validation de la nécessité d'une étude complémentaire par la CLE du SAGE Arguenon-Fresnaye le 19 mai 2011
- **Validation d'une convention de suivi technique et financier de l'étude entre les structures porteuses des 2 SAGE :**
 - Par le comité syndical du SMP SAGE Rance Frémur du 1 juin 2011
 - Par le comité syndical du SMAP le 29 juin 2011
- **Rédaction du cahier des charges par les animatrices des 2 SAGE**
- **Transmission fin juin aux partenaires financiers (Agence de l'Eau, CG 22 et 35, Conseil Régional, MISE 22) pour avis**
- **Examen du contenu du cahier des charges lors d'une réunion commune des bureaux des CLE des 2 SAGE le 29 août 2011**



CAHIER DES CHARGES : ETUDE ALGUES VERTES – BAIES DE LANCIEUX ET DE L'ARGUENON

CONTENU DU CAHIER DES CHARGES

- ▶ *Le prestataire reprendra systématiquement les données et études existantes, dont les données sur le ramassage des algues vertes.*

- ▶ **Objectifs**
 - **Détermination des flux d'azote contributeurs aux marées vertes pour les cours d'eau alimentant les baies de Lancieux et de l'Arguenon.**

 - **Détermination d'objectifs de concentrations en nitrates par cours d'eau pour agir sur les marées vertes**



CAHIER DES CHARGES : ETUDE ALGUES VERTES – BAIES DE LANCIEUX ET DE L'ARGUENON

CONTENU DU CAHIER DES CHARGES

▶ Descriptif de la mission

- **Phase I : Détermination des flux d'azote contributeurs (NO_3 , NH_4) aux marées vertes pour les cours d'eau alimentant les baies de Lancieux et de l'Arguenon.**
 - **Cours d'eau concernés** : Frémur de Lancieux, Floubalay, Drouet, Arguenon



CAHIER DES CHARGES : ETUDE ALGUES VERTES – BAIES DE LANCIEUX ET DE L'ARGUENON

CONTENU DU CAHIER DES CHARGES

- ▶ **1^{ère} étape : Calcul des flux d'azote journaliers aux exutoires des cours d'eau sur les 10 dernières années**

A partir des données existantes, collectées par le prestataire,
Avec une méthode de calcul clairement explicitée.

N.B il sera fait référence aux valeurs connues sur les 15-20 dernières années, si possible

- ▶ **2^{ème} étape : modélisation de la dispersion en mer des panaches des différents cours d'eau et du comportement de la biomasse d'algues vertes**

Utilisation d'un modèle hydrodynamique prenant en compte au minimum : la bathymétrie, les marnages, le vent.

Avec un modèle dont le choix devra être argumenté.



CAHIER DES CHARGES : ETUDE ALGUES VERTES – BAIES DE LANCIEUX ET DE L'ARGUENON

CONTENU DU CAHIER DES CHARGES

- ▶ **A l'issue de la phase I, le prestataire hiérarchisera la part contributrice de chacun des cours d'eau dans le développement des marées vertes en baie de Lancieux et de l'Arguenon.**



CAHIER DES CHARGES : ETUDE ALGUES VERTES – BAIES DE LANCIEUX ET DE L'ARGUENON

CONTENU DU CAHIER DES CHARGES

- ▶ **Phase 2 : Détermination d'objectifs de concentrations en nitrates par cours d'eau pour agir sur les marées vertes.**

Cours d'eau concernés : Frémur de Lancieux, Floubalay, Drouet, Arguenon.

Sur la base des flux d'azote calculés pour une année de référence, des scénarios de réduction des apports en azote dissous seront simulés pour chacun des cours d'eau.

Le pourcentage d'abattement de la biomasse algale sera calculé pour chacun des scénarios.

- ▶ **A l'issue de la phase 2, le prestataire proposera un scénario pour réduire significativement les marées vertes des baies de Lancieux et Arguenon.**



CAHIER DES CHARGES : ETUDE ALGUES VERTES – BAIES DE LANCIEUX ET DE L'ARGUENON

CONTENU DU CAHIER DES CHARGES

- **Un rapport et une note de synthèse présenteront l'ensemble des résultats.**
- **Comité de pilotage de l'étude : membres des bureaux des 2 CLE pouvant être élargi à des experts**
- **Calendrier : résultats attendus à la fin du mois de février 2012**

Consultation – réponse au marché public à procédure adaptée	Avant le 6 octobre
Sélection du prestataire	10 au 14 octobre
Réunion de lancement de l'étude au comité de pilotage	17 au 21 octobre
Réunion de restitution de la phase 1 au comité de pilotage	A définir
Réunion de restitution de la phase 2 au comité de pilotage	A définir
Présentation finale des résultats de l'étude à la CLE Rance-Frémur	Fin février 2012
Présentation finale des résultats de l'étude à la CLE Arguenon-Fresnaye	Fin février 2012
Rapport final	Fin février 2012

ETUDE ALGUES VERTES – BAIES DE LANCIEUX ET DE L'ARGUENON

- **Choix du prestataire**

par la commission d'appel d'offres du **SMP SAGE Rance Frémur** élargie au minimum au **Président de la CLE du SAGE Arguenon-Fresnaye**, au **Président du SMAP**, à l'animatrice du **SAGE Arguenon-Fresnaye**.

- **Niveau de publicité**

Publication de l'avis d'appel public à concurrence sur un journal d'annonces légales à un niveau national et européen



ÉTUDE ALGUES VERTES – BAIES DE LANCIEUX ET DE L'ARGUENON

▶ **Ce qui reste à faire:**

- **Délégation donnée par le comité syndical du SMP SAGE Rance Frémur à son bureau pour la validation du cahier des charges.**
- **Validation du cahier des charges par la CLE du SAGE Arguenon Fresnaye le 8 septembre.**
- **Lancement de la consultation par le SMP SAGE Rance Frémur, maître d'ouvrage de l'étude, (publication de l'avis d'appel public à concurrence) le 8 septembre après-midi.**

